fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

Rapport d'activité 2025

Pour plus d'informations au sujet de la fondation :

Sombaille Jeunesse – Fondation Sombaille jeunesse – Jeanne-Antide (sombaille-jeunesse.ch)

TABLE DES MATIERES

Rapport du Président du Conseil de fondation

Rapport de la Direction

Ressources humaines, état au 31 décembre 2025

- Effectif au 31 décembre 2025
- Effectif par fonction principale

Politique de développement durable au sein de la fondation

Etats financiers 2025 :

- Journées de présence 2025
- Journées par type de prestations
- Bilan au 31 décembre 2025
- Comptes de pertes et profits 2025

Dons - remerciements

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Durant l'année 2025, le Conseil de fondation s'est réuni à onze reprises en présence du collège de direction afin d'assurer la gouvernance stratégique de la fondation et de suivre l'évolution des projets en cours. De plus, deux rencontres avec les représentant·e·s de la Commission du personnel et deux rencontres avec les représentant·e·s du SPAJ ont été agendées.

C'est un investissement conséquent qui est attendu des membres du Conseil de Fondation. Nous les remercions ici sincèrement de leur engagement sans faille pour le bien de la fondation, de ses bénéficiaires ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs.

Les travaux débutés en fin d'année 2024 pour élaborer et négocier un nouveau contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel pour les années 2026 à 2029 se sont poursuivis tout au long de l'année. Ce dossier a largement occupé le Conseil de fondation tant les enjeux sont importants. Le 10 décembre 2025, le Conseil d'Etat prenait finalement la décision de valider un contrat de prestation portant uniquement sur les années 2026 et 2027, ce qui nous obligera à remettre l'ouvrage sur le métier probablement en 2026 déjà, laissant ainsi peu de répit à notre Conseil, mais surtout à la direction et à l'administration de notre fondation. Lorsque l'on sait l'immense travail que cela demande, nous ne pouvons que regretter cette décision intervenue tardivement.

Comme évoqué dans notre rapport de l'année dernière, la fondation a poursuivi les démarches afin de trouver un acquéreur pour le bâtiment de la rue du Parc 67-69 dont elle n'a plus la nécessité. Ce dossier-là a également nécessité un suivi intensif de la part du Conseil de fondation.
Il n'a malheureusement pas été possible de trouver un acquéreur qui puisse faire un usage des infrastructures d'accueil et d'hébergement présentes dans le bâtiment, et c'est finalement avec un investisseur privé qu'une solution a pu être trouvée. Un acte de vente conditionnel a été signé en décembre 2025 et la vente sera effective une fois que les démarches liées aux autorisations de transformations auront pu être effectuées, ce qui devrait être le cas d'ici à l'été 2026 au plus tôt. Le Conseil de fondation, même s'il regrette de ne pas avoir trouvé d'acquéreur institutionnel, se réjouit d'avoir trouvé une solution qui permettra de financer la majeure partie des travaux d'agrandissement de la Maison des enfants et du Secteur de formation achevés en 2024.

Nous souhaitons remercier sincèrement l'ensemble du personnel de la fondation qui œuvre jour après jour, avec un grand professionnalisme, pour déployer et matérialiser auprès des enfants et des jeunes les décisions et les orientations prises par le Conseil de fondation. Ce sont elles et eux qui donnent du sens à notre investissement. Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont soutenu notre fondation et ses missions durant cette année 2025.

Cyril Pipoz
Président

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les prestations de la fondation – reflets

Des lieux de vie et un secteur de formation : une fondation vivante, en mouvement. Pourtant, l'année 2025 aura surtout été marquée par la mise à l'épreuve des changements engagés ces dernières années. Les observations de terrain, les ressentis des professionnel·le·s et les expériences vécues font émerger, une nouvelle fois, des besoins, des idées et des projets d'adaptation du dispositif institutionnel. L'objectif demeure inchangé : répondre à la mission première de la fondation tout en tenant compte de l'évolution de son environnement d'intervention et des ressources disponibles.

Au sein des groupes **Sorbiers** et **Ginkgos** (internat 0-6 ans), nous constatons que les quatre places d'hébergement d'urgence sont occupées de manière quasi permanente. Les durées de placement dépassent fréquemment les trois mois initialement prévus, rendant difficile le respect du caractère temporaire de cette prestation. Cette réalité a des répercussions tant sur l'organisation des ressources de l'équipe éducative, qui doit adapter son rythme d'accompagnement à chaque nouvelle situation d'urgence, que sur le quotidien des autres enfants accueillis pour des séjours de moyenne ou de longue durée. Les ressources humaines, dimensionnées pour accompagner neuf enfants, s'avèrent ainsi régulièrement insuffisantes. Cette pression constante impacte la qualité de l'accompagnement et la disponibilité que les professionnel·le·s s'attachent pourtant à offrir à chacun : du nourrisson quittant la maternité à l'enfant qui fait ses premiers pas à l'école, jusqu'au « grand » qui découvre la vie du groupe avant de rejoindre un lieu de vie davantage adapté à son âge.

Du côté des groupes **Mélèzes** et **Yuccas** (internat 7-14 ans), les dynamiques relationnelles se révèlent particulièrement intenses. La présence quasi constante de dix enfants et préadolescent·e·s, dont les parcours de vie sont souvent marqués, favorise une surstimulation des émotions et de leurs manifestations, qu'il s'agisse de joie, de frustration, de colère ou de tristesse, amplifiées par la présence du groupe. À court terme, il apparaît essentiel de pouvoir proposer des groupes de vie de six pensionnaires, idéalement, ou de sept au maximum. Une telle restructuration permettrait également de réduire le nombre de professionnel·le·s intervenant régulièrement auprès des enfants et d'offrir un environnement socio-affectif plus stable et sécurisant.

Notre récente prestation **Studio Renforcé**, développée comme extension de l'internat 14-18 ans afin de répondre à la demande du Canton de créer deux places d'hébergement supplémentaires pour cette tranche d'âge, a poursuivi sa consolidation, tant dans son concept que dans sa mise en œuvre. Après une première implantation dans les locaux de la rue du Parc 67-69, propriété de la fondation, elle est désormais installée au dernier étage du bâtiment de la rue Jardinière 121 (ancien Foyer Jeanne-Antide), où résident les deux jeunes bénéficiant de cette modalité d'accompagnement. Deux éducatrices expérimentées, engagées chacune à 55 %, assurent une présence quotidienne du lundi au vendredi, tout au long de l'année. En dehors de ces horaires, les jeunes peuvent en tout temps solliciter l'équipe de la Maison des Apprentis, où ils ont précédemment séjourné, notamment en cas de situation urgente nécessitant un soutien immédiat.

Le Studio Renforcé ne constitue pas une étape obligatoire entre l'internat et l'accès à un studio de suite ou à une autonomie complète. Il apparaît néanmoins qu'il représente un palier particulièrement pertinent : moins intensif que l'internat, mais offrant un accompagnement plus soutenu que le Studio de suite, il favorise une plus grande fluidité des parcours au sein de l'internat 14-18 ans et permet d'adapter encore davantage les solutions d'hébergement aux besoins et au projet individuel de chaque jeune.

La prestation **Studio de suite**, correspondant à une phase de progression selon les critères de l'Office fédéral de la justice, compte actuellement six places. Selon l'évolution de l'effectif de l'hébergement 14-18 ans, elle est sollicitée de manière plus ou moins régulière, répondant aux besoins des jeunes engagés dans une transition progressive vers davantage d'autonomie.

L'**Accueil d'Urgences 6-18 ans** a pu recentrer sa mission conformément aux conditions d'accueil définies dans son concept, en s'adressant prioritairement aux enfants et aux jeunes de cette tranche d'âge. Des dérogations sont toutefois déployées lorsque la situation concerne une fratrie : la présence des aînés auprès de leurs plus jeunes frères et sœurs constitue alors souvent un facteur d'apaisement, tout en apportant des informations précieuses sur les habitudes et les besoins des plus petits. Selon l'analyse de la situation familiale et les possibilités d'accueil de la fratrie au sein du dispositif, des collaborations se sont également développées avec le secteur d'internat 0-6 ans, grâce aux places d'hébergement d'urgence de ce dernier. Dans ces situations, les équipes éducatives veillent tout particulièrement à préserver les liens fraternels en organisant des temps de rencontre et de partage. Elles peuvent également mobiliser le **DAPE** (Dispositif d'Accompagnement Parent(s)-Enfant(s) de la fondation) afin de permettre au(x) parent(s) de réunir l'ensemble de la fratrie en bénéficiant du soutien de la professionnelle dédiée à cette mission.

L'équipe des **intervenant·e·s familiaux** poursuit sa mission avec une créativité, une rigueur éthique et une capacité d'adaptation remarquables. Des échanges réguliers et nourris interviennent avec les équipes éducatives, les directions pédagogiques ainsi que la collègue en charge du DAPE. Pour chaque situation, l'ambition est la même : être au plus près des besoins de l'enfant, tout en donnant une place à la parole et au point de vue de chacun des autres membres de la famille, enfants comme adultes.

Le **DAPE – Dispositif d'Accompagnement Parent(s)-Enfant(s)** constitue lui aussi une illustration de l'adaptabilité indispensable pour soutenir la relation entre l'enfant placé et ses proches. Son objectif est de créer, développer ou préserver les ressources de chacun afin de permettre à la dynamique familiale de continuer à évoluer. Cette prestation s'inscrit en complémentarité d'autres dispositifs tels que les Points Échange et les Points Rencontre, désormais assurés par la Fondation *L'Enfant, c'est la vie*, des visites au domicile familial ou encore des rencontres encadrées par les équipes éducatives.

La demande de renforcement des ressources humaines consacrées à cette prestation n'ayant pas abouti, le travail spécifique autour de la relation parent-enfant continue de se concentrer sur les jours ouvrables de la semaine. L'équipe des intervenant·e·s familiaux apporte également son soutien lorsque la titulaire du poste ne peut assurer certains accompagnements, en raison d'absences planifiées ou imprévues. Cette organisation permet de maintenir, autant que possible, la régularité indispensable au travail engagé dans le cadre du DAPE. Elle peut toutefois réduire la disponibilité des intervenant·e·s familiaux auprès des

autres familles qu'ils accompagnent. Forts de ces constats et convaincus de la pertinence de cet outil de soutien à la relation – plus encore lors de l'accueil de nourrissons ou de très jeunes enfants –, nous réaffirmons notre souhait de renforcer cette prestation à l'avenir. Disposer de deux professionnel·le·s dédiés permettrait non seulement d'améliorer la continuité des accompagnements, mais également de favoriser les échanges de pratique et la réflexion autour de cette mission spécifique.

Le **Secteur de formation**, partenaire de l'Office de protection de l'enfant et, de manière toujours plus soutenue, de l'Office de l'assurance-invalidité, poursuit quant à lui son développement. Il continue à se réajuster et à se réinventer, porté par une préoccupation partagée par l'ensemble des professionnel·le·s : offrir aux jeunes qui nous sont confiés de réelles perspectives d'intégration socioprofessionnelle.

Enfin, le dernier trimestre de l'année a été marqué par la première visite de surveillance de la fondation menée sous l'égide de l'**UPSE** (Unité des prestations socio-éducatives). Les différents sites ont été visités et des entretiens ont réuni les Intervenants en milieu éducatif de l'UPSE, les directions pédagogiques de chaque secteur ainsi que les direction administrative et financière et direction générale. Ces échanges, menés à partir des grilles de surveillance élaborées dans le cadre de la démarche cantonale, ont constitué une opportunité de questionner et expliciter les pratiques et de mettre en lumière les réalités du terrain.

La formation en faveur des collaboratrices et collaborateurs au sein de la fondation – quelques éléments d'information

L'évolution de la population accueillie, reflet des transformations de notre société, confronte les équipes à des manifestations émotionnelles et comportementales souvent plus intenses, tant de la part des enfants et des jeunes que de leurs proches. Dans le même temps, le rythme soutenu du quotidien, marqué notamment par des exigences administratives toujours plus nombreuses, laisse peu d'espace pour ralentir, approfondir les réflexions de fond, consolider un climat serein au sein des lieux de vie ou encore prendre le temps de penser l'avenir.

Malgré ce contexte, la fondation poursuit un engagement fort en faveur de la formation. Elle soutient les projets individuels de développement des membres du personnel et organise de nombreuses actions de formation continue.

Ainsi, en 2025, les professionnel·le·s ayant récemment rejoint les équipes éducatives ont bénéficié de cinq journées de formation initiale à la **Pédagogie du lien développemental (PLD)**. Cette formation vise à approfondir le sens de cette approche pédagogique, à en expérimenter les outils et les modalités d'application, tout en abordant les questionnements qu'elle peut susciter : pression de « réussir », remises en question, doutes ou encore découragements. Convaincu que cette pédagogie répond pleinement aux besoins des enfants et des jeunes accueillis aujourd'hui, le collège de direction, et plus particulièrement les directrices et directeurs pédagogiques, sont régulièrement amenés à rappeler, expliciter et réaffirmer l'adéquation des fondements de cette approche auprès des équipes.

Dans le domaine de l'accompagnement à l'intimité et à la santé sexuelle, les professionnel·le·s réunis au sein de la plateforme **100 tabous** ont poursuivi leur parcours de formation spécifique. Plusieurs d'entre eux ont participé à une formation de deux jours consacrée au

Système des drapeaux, organisée en partenariat avec Santé sexuelle Suisse. D'autres sessions sont d'ores et déjà prévues en 2026, avec la volonté renouvelée d'ouvrir ces formations aux partenaires du réseau afin de développer un langage commun et une appréciation partagée des situations rencontrées.

L'évolution constante des publics accompagnés exige également une adaptation permanente des professionnel·le·s, quelles que soient leurs fonctions. Dans ce contexte, les risques d'épuisement professionnel demeurent une préoccupation importante. Une collaboration a ainsi été mise en place avec une psychologue spécialisée dans la prévention et l'accompagnement du burnout. Après l'organisation de conférences ouvertes à l'ensemble du personnel sur une base volontaire, l'année 2025 a vu l'équipe de cadres bénéficier d'une demi-journée de travail consacrée à l'identification des facteurs de risque ainsi qu'au développement de démarches préventives susceptibles d'être mises en place.

Par ailleurs, les cadres de la fondation ont participé à plusieurs formations initiées par le Canton. Des membres du collège de direction ont notamment suivi une formation du **Groupe Menaces et Prévention** ainsi qu'une formation consacrée aux violences dirigées envers les représentant·e·s institutionnels. Sans céder au fatalisme, mais avec pragmatisme, la fondation poursuit ainsi sa démarche d'optimisation de la prévention et de la protection de son personnel, dans l'ensemble des domaines où ces enjeux se manifestent.

Forum ouvert – journée du personnel 2025

Comme chaque année, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la fondation s'est réuni à l'occasion de la journée du personnel, un rendez-vous à la fois institutionnel et convivial, destiné à nourrir la rencontre, la réflexion et le partage.

En 2025, cette journée a pris la forme d'un **Forum ouvert**, préparé conjointement par le collège de direction et l'organisme de formation Ordinata dont les intervenant·e·s ont assuré l'animation de la journée. Autour de la question centrale : *« Quelles sont les idées, les questions et les possibilités que je veux explorer pour incarner et déployer au quotidien une pédagogie du lien, dans une institution qui se veut empreinte d'humanité ? »*, les collaboratrices et collaborateurs ont été invités à proposer eux-mêmes les espaces de réflexion.

Quarante-et-un thèmes ont ainsi émergé en début de journée, donnant lieu à autant d'ateliers d'une heure. Chacune et chacun a pu choisir les discussions auxquelles participer, contribuant à des échanges riches, parfois confrontants, toujours constructifs, autour des enjeux qui traversent le quotidien de la fondation.

Au-delà de la qualité des réflexions produites, cette journée a surtout constitué un temps fort de rencontres entre métiers, secteurs et sensibilités différentes, tous réunis autour d'une même mission. Les idées et propositions recueillies ont ensuite été analysées et transformées par le collège de direction en un plan d'action pour 2026. Celui-ci alimentera la poursuite des travaux sous la forme de tables rondes, afin d'identifier les pistes qui seront retenues et progressivement mises en œuvre au cours des prochaines années.

Conclusion

Au terme de cette rétrospective de l'activité de la fondation en 2025, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui, au quotidien, font vivre notre institution.

Notre reconnaissance s'adresse aux professionnel·le·s qui accompagnent les enfants, les jeunes et leurs proches, qui œuvrent à la reconnaissance de leurs besoins et à la promotion de leurs intérêts, qui transmettent leurs compétences, qui soutiennent les équipes ou encore qui représentent la fondation dans les différentes instances où elle est engagée.

L'année écoulée rappelle combien notre environnement évolue rapidement et combien il nous invite à questionner sans cesse nos pratiques. Cette évolution est exigeante, mais elle constitue également une formidable occasion de continuer à apprendre, à ajuster nos réponses et à faire vivre une institution fidèle à ses valeurs.

Nous demeurons profondément attachés à une fondation vivante, capable d'évoluer sans perdre de vue ce qui fonde son engagement : offrir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un accompagnement de qualité, profondément humain et respectueux de leurs ressources.

C'est grâce à l'implication, à l'engagement et à la confiance de chacune et chacun, quelle que soit sa fonction, que ce défi, permanent et tellement stimulant, peut être relevé jour après jour. Nous vous en remercions très chaleureusement.

Pour le collège de direction :

Anne-Sylvie Sauser
Directrice générale

RESSOURCES HUMAINES, ETAT AU 31 DECEMBRE 2025

Effectif au 31 décembre 2025 : Equivalent Plein Temps (EPT) et personnes

	Femmes		Hommes		Ensemble du personnel	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Employés.ées	51.60	86	25.60	37	77.20	123
Apprentis.ies		3		3		6
Stagiaires		5		0		5
Total	51.60	94	25.60	40	77.20	134

Effectif par fonction principale (% du personnel en EPT)

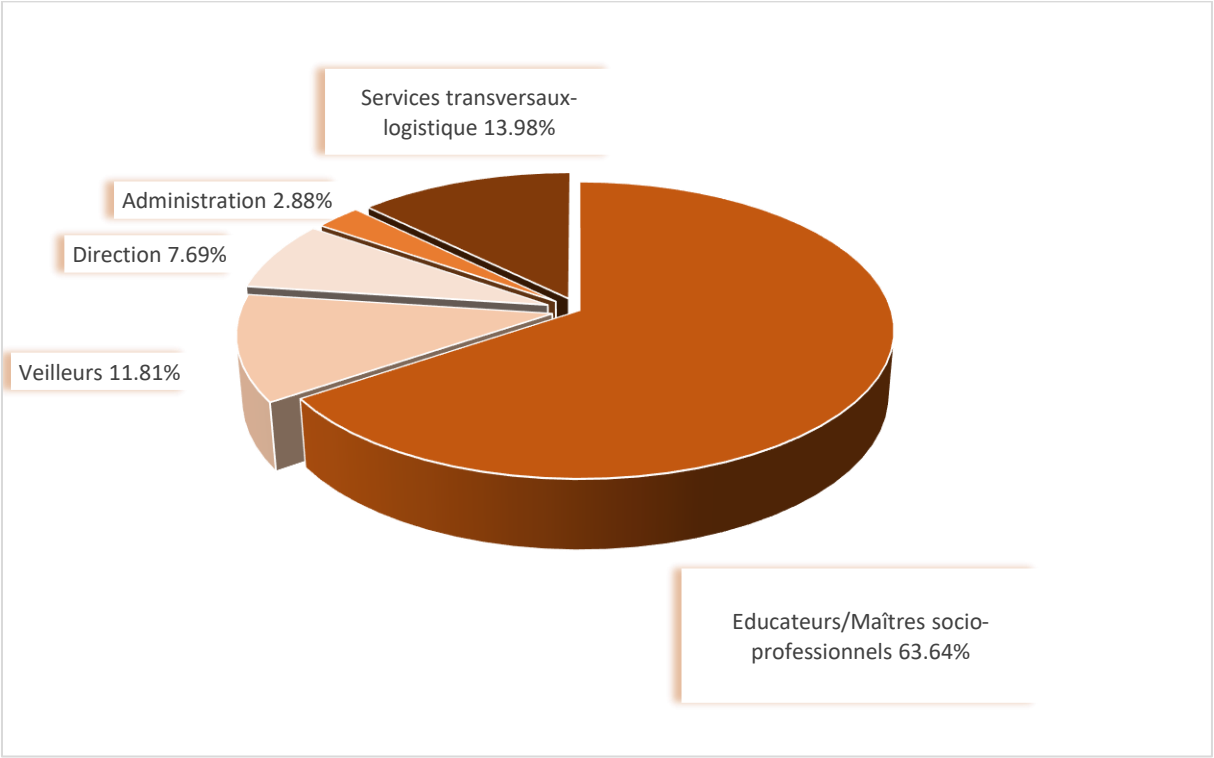

Environ trois quarts de l'effectif du personnel y compris les veilleurs occupent une fonction relevant des métiers du social. Le personnel des services transversaux et administratifs représente un total de 15.3 %. La fondation œuvrant sur un modèle de management de proximité sans cadres intermédiaires, le collège de direction représente un peu moins de 8 % de l'effectif.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE LA FONDATION

Depuis de nombreuses années, notre fondation, sensible à la cause environnementale, a œuvré afin de rendre nos actions et bâtiments plus respectueux de l'environnement.

Fin 2013, nous avons remplacé le dispositif de chauffage vieillissant et utilisant des énergies fossiles concernant les bâtiments de la Maison des enfants et du Secteur de formation par l'installation d'une centrale de chauffage à distance fonctionnant avec des copeaux de bois déchiquetés provenant de la région.

Au catalogue des mesures spectaculaires, nous pouvons aussi signaler l'installation de centrales photovoltaïques d'une surface globale d'environ 550 m2 permettant l'autonomie électrique totale des bâtiments Sombaille 6, Sombaille 7, Sombaille 8 et Jonquilles 1 abritant respectivement la Maison des enfants, les appartements mis en location, le Secteur de formation et l'Accueil d'Urgences.

Ce fut l'occasion, dans le tournus usuel des véhicules de la fondation, d'acquérir deux voitures électriques dédiées au transport des enfants et autres trajets, en ville ou à proximité de la Chaux-de-Fonds, autonomie oblige.

Lors des travaux immobiliers importants entrepris durant les années 2023-2025, un accent particulier a été mis afin de conserver au maximum les structures et matériaux existants. L'annexe de la Maison des Enfants est entièrement construite en bois provenant de la région.

A ces éléments importants s'ajoutent les petits gestes quotidiens auxquels chaque individu, professionnel ou résident, est confronté. Etre sensible à sa consommation d'eau, à la température ambiante des pièces à vivre sont autant de sujets qui nécessitent d'être conscientisés et qui méritent des efforts réguliers.

Au niveau de l'alimentation, nous nous fournissons dans la mesure du possible auprès de producteurs régionaux avec un accent mis sur les produits de saison. L'achat d'eau minérale est désormais banni au sein de la fondation. Nous continuons nos efforts afin de modifier les mentalités car, instaurer un jour de semaine sans viande n'est par exemple pas toujours compris par certain.e.s de nos résident.e.s. Un accompagnement est nécessaire mais nous sommes persuadés que, sans devenir « jusqu'au-boutistes », nous pouvons faire mieux et infléchir certaines habitudes, dans la durée.

Raymond Perret
Directeur administratif et financier

ETATS FINANCIERS 2025

Journées de présence 2025

Durant l'année 2025, la fondation a accueilli et accompagné :

Prestations				interventions réalisées 2025
24	situations d'enfants en hébergement éducatif 0 à 6 ans (petite enfance)		représentant un total de journées civiles de	7047
21	situations d'enfants en hébergement éducatif de 6 à 16 ans (Maison des enfants)		représentant un total de journées civiles de	7284
14	situations de jeunes gens en hébergement éducatif de 16 à 18 ans et plus (Maison des apprentis)		représentant un total de journées civiles de	3797
35	situations d'enfants et jeunes gens accueillis en urgence (Accueil d'urgences)		représentant un total de journées civiles de	2650
4	situations de jeunes gens en hébergement décentralisé (Studios de suite)		représentant un total de journées civiles de	1309
4	situations eênfants ou jeunes gens en prise en charge extérieure (PCE-B)		représentant un total de journées civiles de	1079
14	situations de jeunes gens en préformation (Secteur de formation)		représentant un total de journées civiles de	1688
5	situations de jeunes gens en accompagnement professionnel (job-coaching)		représentant un total de journées civiles de	811
Total des prestations reconnues par le contrat de prestations				25665
39	situations de jeunes gens bénéficiant de prestations OAI (Secteur de formation) (hors contrat de prestations)		représentant un total de journées civiles de	8908
Total des prestations autres				8908
Total général des prestations fournies 2025				34573

Journées par type de prestations

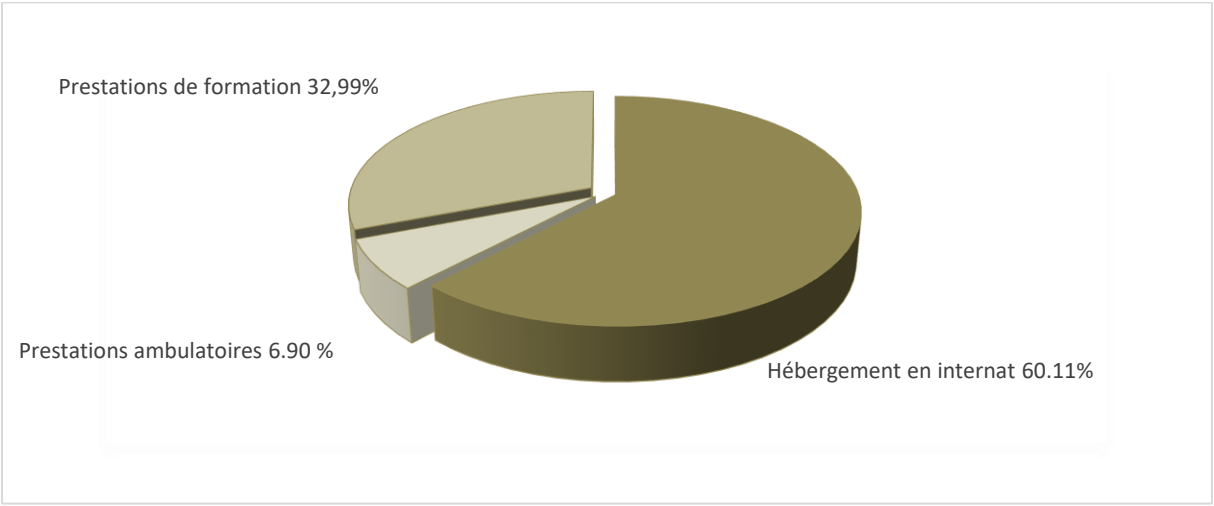

Bilan au 31.12.2025

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF		
Liquidités	78 390,25	109 191,05
c/c Ville de la Chaux-de-Fonds	37 343,63	17 156,73
Débiteurs	125 511,70	106 577,05
Autres créances	278,10	508,05
Actifs transitoires	25 642,85	49 846,40
Actif circulant	**267 166,53**	**283 279,28**
Informatique	30 916,60	0,00
Mobilier	181 043,08	198 386,71
Véhicules	21 660,00	27 073,80
Immeubles	9 023 220,19	8 618 830,01
Immeubles et matériel	**9 256 839,87**	**8 844 290,52**
Dépôts de garantie	6 483,60	9 920,65
Immobilisations financières	**6 483,60**	**9 920,65**
Actif immobilisé	**9 263 323,47**	**8 854 211,17**
TOTAL DE L'ACTIF	**9 530 490,00**	**9 137 490,45**
PASSIF		
Créanciers	107 567,38	106 365,05
Autres dettes	732,00	700,00
Argent de poche pensionnaires	99 981,11	98 482,48
Solde du contrat de prestations - à restituer à l'Etat	164 315,21	6 079,89
Passifs transitoires	13 769,67	20 725,50
Engagements à court terme	**386 365,37**	**232 352,92**
Crédits hypothécaires	6 177 627,36	6 019 153,65
Emprunt bancaire BCN	0,00	0,00
Provision futurs efforts recapitalisation Caisse de pension	134 197,15	134 197,15
Provision formation continue PLD	28 554,40	28 554,40
Provision risques maladie et autres effets salariaux	100 000,00	100 000,00
Provision investissements immobiliers	80 000,00	80 000,00
Engagements à long terme	**6 520 378,91**	**6 361 905,20**
Fonds de fluctuation de recettes OAI	175 646,63	178 230,10
Fonds de fluctuation contrat de prestations Etat Neuchâtel	159 902,76	173 221,66
Fonds étrangers	**335 549,39**	**351 451,76**
Fonds Sombaille Jeunesse - Jeanne Antide	386 704,42	380 030,51
Fonds Sombaille	150 000,00	0,00
Réserves non affectées	0,00	-200 613,87
Capital Jeanne-Antide	0,00	300 000,00
Capital Sombaille Jeunesse - Jeanne Antide	1 751 491,91	1 712 363,93
Fonds libres/Capital	**2 288 196,33**	**2 191 780,57**
TOTAL DU PASSIF	**9 530 490,00**	**9 137 490,45**

Compte de pertes et profits 2025

N°	Libellé	Comptes 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Comptes 2025 Fr.
31	Salaires personnel éducatif	5 511 113,25	5 529 398,35	5 812 636,35
33	Salaires direction et administation	1 057 412,85	1 067 706,05	1 009 208,90
34	Salaires économat et service de maison	746 892,85	721 782,35	739 486,45
35	Salaires service technique	118 014,35	133 006,60	149 365,55
37	Charges sociales	1 803 142,60	1 811 452,20	1 827 801,20
38	Autres charges de personnel	74 532,79	77 440,00	69 118,52
39	Honoraires pour prestations de tiers	141 283,75	149 500,00	153 881,60
3	Charges de personnel	9 452 392,44	9 490 285,55	9 761 498,57
40	Matériel médical d'exploitation	7 361,50	18 000,00	10 633,05
41	Produits alimentaires et boissons	456 426,50	451 000,00	450 788,48
42	Ménage	49 343,80	47 900,00	45 044,72
43	Entretien et répartation des immobilisations	432 221,02	447 300,00	454 804,81
44	Charges d'investissement	298 327,90	345 757,77	234 768,75
45	Energie et eau	210 773,90	173 000,00	187 158,11
46	Ecole, formation et loisirs	59 293,16	67 250,00	52 634,40
47	Bureau et administration	153 077,98	170 020,00	150 832,04
49	Autres charges d'exploitation	70 009,30	61 100,00	73 247,85
4	Autres charges d'exploitation	1 736 835,06	1 781 327,77	1 659 912,21
62	Revenus découlant d'autres prestations	-1 011 856,24	-1 018 500,00	-1 128 289,20
63	Revenus provenant de prestations de service	-213 627,03	-158 000,00	-192 060,85
66	Revenus des loyers et intérêts du capital	-139 821,76	-	-32 740,22
68	Revenus provenant de prestations au personnel	-125 721,46	-	-142 487,31
69	Contributions à l'exploitation et dons	-749 508,35	-	-795 391,00
6	Produits d'exploitation	-2 240 534,84	-1 176 500,00	-2 290 968,58
	Résultat d'exploitation	8 948 692,66	10 095 113,32	9 130 442,20
	Engagement de l'Etat - Contrat de prestations	8 994 937,91	10 021 437,00	9 054 281,68
	RESULTAT	-46 245,25	73 676,32	76 160,52

Organe de révision, vérificateur des comptes : Fiduciaire Müller, Christe & Associés SA, Neuchâtel

DONS - REMERCIEMENTS

T. Hirsbrunner, Fresens ;

M. Erard, La Chaux-de-Fonds ;

Famille Beuret, La Chaux-de-Fonds;

Sareg SA, La Chaux-de-Fonds ;

Naef immobilier, Neuchâtel ;

SHG La Chaux-de-Fonds,

Famille Vuilleumier, Chézard-St-Martin

Dons Anonymes ;

…ainsi que les nombreuses personnes, organismes et clubs services qui nous apportent, tout au long de l'année, des dons en nature et offrent diverses activités aux enfants et jeunes accompagnés par la fondation.

A actualiser

Au nom de nos pensionnaires et du personnel de la fondation :

Merci de votre soutien !

La Chaux-de-Fonds, le 21 octobre 2026.

Pour contribuer à nos activités en faveur des enfants et de la jeunesse :

Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide – 2300 La Chaux-de-Fonds

Postfinance IBAN CH06 0900 0000 2300 1584